

# ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mars 2023

---

ACCÉLÉRATION DES PROCÉDURES LIÉES À LA CONSTRUCTION DE NOUVELLES  
INSTALLATIONS NUCLÉAIRES À PROXIMITÉ DE SITES NUCLÉAIRES EXISTANTS ET  
AU FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS EXISTANTES - (N° 917)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

## AMENDEMENT

N ° 267

présenté par  
M. Emmanuel Maquet

-----

## ARTICLE 9 BIS

Supprimer cet article.

## EXPOSÉ SOMMAIRE

À des fins de simplifications, il est proposé de supprimer cet article dont les précisions relèvent de l'appréciation de l'ASN.